

# Santé DEA : la Ville d'Uzès s'équipe de sept défibrillateurs accessibles à tous

Désormais, le stade Pautex et l'entrée principale de l'ancien Evêché disposent de défibrillateurs automatisés externes installés dans des boîtiers muraux. Ils permettent ainsi d'intervenir dans les cinq minutes qui suivent l'accident cardio-respiratoire. Prochainement cinq nouveaux lieux publics offriront le même service. Mémorisez les nouveaux emplacements et prenons-en soin pour sauver les vies.

Publié le 05 avril 2011



**Nouveau !!! : la cartographie de l'ensemble des défibrillateurs en ligne.**

La Ville d'Uzès vient de s'équiper de boîtiers muraux pour accueillir sept défibrillateurs automatiques dans des lieux publics stratégiques. Désormais, le stade Pautex et l'entrée de l'ancien évêché disposent de **défibrillateurs automatisés externes, DAE, en accès libres 24h sur 24. Leur rôle est de sauver les vies en cas d'accidents cardio-respiratoires.** Toutes les vies ! Il est donc primordial que ce matériel soit respecté pour permettre de sauver la vie d'un parent, d'un proche, d'un voisin, d'un passant dans la rue !



La commission de santé de la Ville lors de la première installation à l'entrée de l'ancien évêché

Appelé aussi mort subite de l'adulte, **l'accident cardio-respiratoire** est dû à un trouble du rythme cardiaque, **mortel en quelques minutes en l'absence de prise en charge.** Une intervention rapide peut **faire repartir le cœur** et éviter de lourdes séquelles.

En France, 50 000 personnes meurent prématurément d'un arrêt cardiaque chaque année.

Les études démontrent que le taux de survie n'est que de 2 à 3 % alors qu'il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs.

*Etude TNS Healthcare pour la fédération française de cardiologie (FFC), 11 septembre 2007.*

<https://www.uzes.fr/actualites/sante-dea-la-ville-duzes-sequipe-de-sept-defibrillateurs-accessibles-a-tous?>

Deux DAE sont désormais en service 24h sur 24 au **stade Pautex et à l'entrée de l'ancien évêché**. D'ici **quelques jours, cinq nouveaux points** stratégiques seront équipés : **la mairie, les arènes Jean Clément d'Uzès, le complexe sportif Rancel, la piscine municipale et la vallée de l'Eure**. Le véhicule de la police municipale dispose d'un huitième appareil. En parallèle, les employés municipaux du centre technique seront formés à leur utilisation dans le cadre d'une formation aux premiers secours.

## Les trois réflexes qui sauvent !

Les trois réflexes qui sauvent dans les cinq minutes de l'arrêt cardiaque :

- appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours,
- commencer immédiatement le massage cardiaque,
- si d'autres personnes sont présentes, leur demander de s'informer : un défibrillateur est-il disponible à proximité ? Si oui, aller le chercher aussi vite que possible.

Après **vérification que la personne ne respire plus (la poitrine ne se soulève plus)**, il suffira d'**ouvrir le boîtier selon les consignes indiquées**, d'accéder au défibrillateur, **d'enclencher les instructions orales et de les suivre** pour permettre d'intervenir immédiatement.



Le défibrillateur automatisé externe, DAE installé dans son boîtier mural

Simultanément, une personne proche déclenchera l'alerte auprès des secours en appelant le 15.

Après la prise en charge de la victime par le SAMU, le matériel sera replacé soigneusement dans son boîtier d'origine pour en garantir une utilisation prochaine.

La **commission santé de la Ville**, représentée par Patrick Lafont, conseiller municipal délégué à la santé publique, répond ainsi à une **double exigence** : sauver des vies et disposer d'équipements performants pour la santé publique, utilisables par tous. Prenez soin de la vie, prenons soin des défibrillateurs.



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex  
Deux entrées possibles :  
1, place du Duché  
1, place Albert 1er  
30700 Uzès  
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45  
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15  
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)

